



- Pour des vaches et des chèvres avec des cornes
- Pour le bien-être et la dignité de l'animal

OUI à l'Initiative pour les vaches à cornes le 25 novembre 2018

IG  ORNKUH

Le saviez-vous ?



- Une corne est un organe fortement irrigué qui pousse durant toute la vie de l'animal. Elle est liée au système digestif, importante pour les soins corporels et sert à communiquer avec les autres animaux.
- Les vaches et les chèvres sont conscientes de leurs cornes et les portent avec fierté. Elles clarifient notamment les questions de hiérarchie en se montrant les cornes de loin.
- L'écornage n'est apparu qu'avec l'industrialisation de l'agriculture.
- L'initiative pour les vaches à cornes mise entièrement sur le volontariat et l'encouragement. Elle ne comporte pas d'interdiction de l'écornage, mais laisse cette décision à la détentrice ou au détenteur de l'animal.
- L'initiative mise sur l'incitation : la détention de vaches, de taureaux, de chèvres ou de boucs adultes portant leurs cornes reçoit un dédommagement pour l'effort supplémentaire fourni.

Pour qu'il y ait de nouveau plus de fermes avec des bêtes qui ont leurs cornes.

OUI au respect de la dignité de l'animal



- L'écornage est inutile. Un troupeau d'animaux portant leurs cornes peut être détenu dans toute étable et dans le respect des dispositions sur la protection des animaux.
- Les animaux qui ont leurs cornes ont besoin de plus de place à l'étable et de soins attentifs. Cet effort supplémentaire doit être dédommagé de façon appropriée.
- L'écornage est une intervention massive et douloureuse. Si cette sorte de mutilation est encore autorisée sur les animaux de rente, elle est interdite depuis longtemps sur les animaux domestiques.
- 20 % des veaux écornés souffrent de douleurs à long terme, comme l'a montré une étude de l'Université de Berne. D'autres conséquences sont possibles.
- Une Suisse de carte postale et des publicités idylliques pleines d'animaux avec des cornes se moquent de nous. En Suisse, seules 10% des vaches ont encore leurs cornes.
- Pour que cela change, votez OUI à l'Initiative.

Pour respecter la nature, le bien-être de l'animal et les traditions.

Qu'est-ce qui s'y oppose ?

Risque d'accident

Les cornes comportent bien un risque de blessure. Mais il peut être considérablement réduit par un bon aménagement et de bonnes relations à l'animal. Et les détentrices et détenteurs d'animaux pourront continuer d'écorner leurs animaux s'ils le souhaitent.

Coûts

La mise en œuvre via les contributions d'encouragement coûtera environ 15 millions par an, ce qui est possible sans augmenter l'actuel budget de l'agriculture de 3000 millions.

Ancrage dans la Constitution fédérale

Ces 9 dernières années, cette question a été favorablement accueillie par de nombreuses instances sans que l'administration fédérale ni le Parlement ne l'aient concrétisée dans la loi. C'est la raison d'être de cette initiative populaire. Elle consiste en un bref et clair complément d'un article constitutionnel déjà existant.

Un contre-projet qui aurait rendu la votation inutile a été rejeté par la commission du Conseil des Etats qui en a traité.



Armin Capaul avec la vache Marianne

C'est à vous d'en décider aujourd'hui grâce aux constants efforts d'Armin Capaul, paysan de montagne, et du groupe de travail vaches à cornes.

Les vaches porteraient des cornes

Soutiens : www.vaches-a-cornes.ch

Faites envoyer des tracts dans la commune de votre choix : www.prospectus-partout.ch/vachesacornes

CCP 60-535471-5
Vaches à cornes/IG Hornkuh
2742 Perrefitte

Votez OUI